

<http://www.tdg.ch/geneve/actu-genevoise/velos-voles-nouvel-outil-retrouver/story/29036481>

TRIBUNE DE GENEVE

La Une | Lundi 26 novembre 2012 | Dernière mise à jour 13:50

Mon journal numérique | Abonnements | Publicité | Météo: Genève 11°

LARCINS

Vélos volés: un nouvel outil pour les retrouver

Par Céline Garcin. Mis à jour le 19.11.2012

Les Genevois pourront bientôt faire graver leur vélo pour augmenter les chances de le revoir en cas de vol.

En France, le marquage des cycles a fait ses preuves. Il débarque à Genève fin novembre. Image: PASCAL FRAUTSCHI



Les registres privés se multiplient
Depuis l'abandon de la vignette vélo, les registres privés de vélos se sont multipliés. «On en compte une petite dizaine aujourd'hui», informe Lisa Mazzone, coordinatrice de Pro Vélo. Problème: chacun gère sa propre base de données. «L'accumulation de registres crée la confusion et n'aide pas à retrouver rapidement les cycles volés», relève-t-elle. Par

ailleurs, la plupart des registres fonctionnent avec des autocollants, «un système moins durable et moins sûr que le gravage.»

Les éleveurs marquent leurs bêtes, les cyclistes tatoueront bientôt leurs vélos. Dans les deux cas, l'objectif est le même: prouver la propriété du bien en cas de perte ou de vol. L'idée émane de Pro Vélo Genève et de la fourrière. Elle vise à augmenter les chances des cyclistes volés de retrouver leur deux-roues. Lancé en France en 2004, le marquage des cycles a fait ses preuves: le nombre de vélos volés restitués à leur propriétaire a triplé en huit ans. Le concept débarque en terres genevoises à la fin du mois de novembre.

Le principe est simple. Une combinaison de chiffres et de lettres est gravée sur le cycle qui est ensuite enregistré dans une base de données gérée par la FUB, le pendant français de Pro Vélo. Le détenteur du véhicule, après présentation d'un titre de propriété, se voit attribuer un «passeport vélo» qu'il transmettra au nouvel acquéreur en cas de vente.

Et en cas de vol? «Le cycliste indique dans la base de données qu'il s'est fait dérober son

vélo, explique Lisa Mazzone, coordinatrice de Pro Vélo. Si une personne le retrouve, elle peut voir si le véhicule a été volé en entrant le code gravé. Elle le ramènera alors à la police qui contactera le propriétaire. Compte tenu de notre proximité avec la frontière, c'est intéressant d'avoir un système compatible avec la France.»

50 appels par jour

En Suisse, seuls 3% des vélos volés sont restitués aujourd'hui à leur propriétaire. A Genève, c'est la suppression de la vignette vélo, en janvier 2012, qui a alerté les foutes. «Avant, les gens gardaient le talon de la vignette avec le numéro de cadre de leur cycle, nous pouvions au moins essayer de retrouver les véhicules par ce moyen, explique le responsable de la fourrière Marc Lemommier. Depuis le début de l'année, les cyclistes lésés ne savent plus quoi faire. J'ai jusqu'à cinquante appels par jour de personnes qui me demandent si nous n'avons pas embarqué leur bicyclette durant le week-end.» Marc Lemommier leur conseille de déposer une plainte à la police, qui les renvoie à la fourrière. «Sans le numéro de cadre, cela ne sert à rien», reconnaît-il. L'idée du gravage a ainsi été évoquée avec Pro Vélo au printemps. Et le projet a été lancé.

Le prix de trois vignettes

Où pourra-t-on alors faire graver son vélo? A la fourrière. Prix du service: 15 francs. «On aimerait ensuite collaborer avec les magasins de vélos afin que tous les cycles vendus soient gravés», indique Marc Lemommier. Tous, exceptés ceux en carbone, trop durs à marquer.

Si le projet genevois est quasi abouti, reste une étape-clé: amorcer la collaboration avec la police genevoise. «Nous sommes en discussion avec Pierre Maudet pour que le système soit reconnu par l'Etat», précise Lisa Mazzone. La réussite de l'opération tient à cœur à l'association. «Près d'un quart des personnes renoncent au vélo après s'être fait voler le leur», déplore la coordinatrice. Le gravage permettra-t-il de faire baisser le nombre de vols? «On espère que cela dissuadera les voleurs», confie Lisa Mazzone, qui compte également fournir des conseils aux cyclistes pour se prémunir contre ce type de larcin.

(TDG) Créé: 19.11.2012, 07h38